



sauvegarde de justice

Par **oceanique**, le **13/12/2025** à **22:28**

bonjourrrrrje vis séparée de mon mari, mais nous faisons toujours notre avis d'imposition en commun par exemple. Après sa récente hospitalisation, je viens d'être convoquée à un entretien par une personne dont j'ai appris, à l'issue de l'entretien, qu'elle était mandataire spécialisée intervenant dans le cadre d'une ordonnance de sauvegarde de justice.rnrnOr, depuis sa maladie et à sa demande, je gère les papiers de mon mari, effectue le paiement de ses factures et comble avec mon revenu si ses avoirs ne suffisent pas. Aprésent, c'est le mandataire qui est chargé de percevoir ses revenus, etc... et ce mandataire, il va falloir le payerrrrJe suis étonnée de ne pas avoir été entendue en amont, et souhaite demander l'annulation de cette nomination de mandataire. Comment faire?rnrnc'est urgentrrrrmerci de votre aiderrrrbonne soirée